



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets Mardi 22 octobre 2019

36 personnes présentes

4 personnes participent pour la première fois :

- Régine est active au sein des Coquelicots à Mordelles ; elle subit des épandages à proximité de chez elle ; elle veut agir sur le terrain.
- Karine et Karen : leur mari et père, paysan, est atteint d'une tumeur cérébrale qui s'ajoute aux difficultés financières. Elle se prépare à passer en bio. Nous pouvons les soutenir sur le lien suivant : <https://www.leetchi.com/c/dernier-espoir-pour-notre-ferme-et-notre-famille-54079565>
- Henri, paysan en bio depuis 3 ans, a retrouvé le plaisir de faire ce métier de paysan.

La réunion débute par 3 témoignages forts :

- Marie Madeleine nous parle d'une amie très proche, Marie Odile, qui vient de décéder d'un cancer du sein ; sa famille a déjà été éprouvée par plusieurs cancers et décès ; cette famille qui a beaucoup travaillé dans les serres avec les produits chimiques a décidé de faire don au Collectif d'une partie des sommes collectées lors du décès (près de 600 €).
- Marie-Pierre infirmière dans un centre anti-cancéreux, touchée par un cancer du sein, puis du colon considère que ces maladies sont des maladies professionnelles parce qu'à l'époque où elle travaillait, elle n'était ni informée, ni protégée contre les radiations ionisantes, les produits utilisés pour les chimiothérapies etc... Beaucoup de ses collègues sont aussi atteints de cancers, décédées, ont vécu des maternités difficiles... Ce passé traumatisant pour beaucoup d'infirmières et aides-soignantes ne doit pas tomber dans l'oubli et doit être réparé.
- Karine raconte sa solitude pour gérer seule les conséquences de la maladie de son mari, l'absence de réactivité de la MSA pour mettre en place des aides ; heureusement que Solidarité Paysans les accompagne.

1-Soutien aux victimes des pesticides :

Reconnaissance en maladie professionnelle :

- **septembre** : Bernard, agriculteur dans les Yvelines, vient d'être reconnu en maladie professionnelle pour parkinson, après un combat de 4 ans mené par son épouse ; la MSA d'Île de France a fait preuve de beaucoup d'inertie et de mauvaise foi.
- **septembre** : suite au courrier envoyé aux médecins généralistes, un cabinet médical d'Ille et Vilaine, inquiet du nombre important de certaines pathologies dans leur secteur, a contacté le Collectif pour échanger sur les maladies professionnelles.

→ Il est décidé de :

préparer un nouveau courrier en direction des médecins spécialistes (*Henri*)
contacter les organismes de formation continue (ou fac de médecine), la revue Prescrire (*Yvette avec Marie Mad et Régine*)

- **octobre** : 2 paysans ont déposé une demande de reconnaissance en maladie professionnelle, l'un pour une tumeur cérébrale et l'autre pour un myélome multiple.

Ecouter l'interview de L. PINATEL de la Conf : « *Le nombre du cancer de cerveau explose chez les agriculteurs* »
<https://www.youtube.com/watch?v=yblf0JJIHjo>

Action en direction de la Mutualité Sociale Agricole

Nous prenons contact avec d'autres organisations pour voir quelles initiatives pourraient être prises en commun.

Triskalia : victoire de P. BRIGANT et C. LE GUYADER

L'audience s'était tenue au tribunal des prud'hommes à Guingamp le 27 juin 2019.

Ce 24 octobre, le tribunal a déclaré comme étant « sans cause réelle et sérieuse » leur licenciement en 2013 et condamne Triskalia à leur verser un total de 109 000 €.

C'est une nouvelle et belle victoire.

Pascal et Claude remercient tous ceux d'entre nous qui sont allés à plusieurs reprises les soutenir devant les tribunaux. [Cliquer ici pour lire le communiqué de presse du collectif](#)
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/pesticides-les-ex-salaries-de-triskalia-gagnent-aux-prud-hommes-6580877>

Soutien à des affaires en cours :

- **Noel POULIQUEN**, salarié de Triskalia à GLOMEL (22), atteint d'un lymphôme, reconnu en maladie professionnelle, attaque Triskalia pour « faute inexcusable »
Le 30 septembre, une trentaine de personnes sont venues au Tribunal de Grande Instance de VANNES, le soutenir, défendu par Me LAFFORGUE. Mis en délibéré au **4 novembre**.
- **Christian JOUAULT**, paysan touché par un cancer de la prostate, contestera le refus de la MSA de le reconnaître en maladie professionnelle au pôle social du TGI à Rennes le **28 novembre**.
- **Jean Claude CHEVREL**, technicien coopérative, atteint de la maladie de parkinson, attaque son employeur VEGAM pour « faute inexcusable ».
Le 5 décembre à 14h, audience au pôle social du TGI à RENNES.
- **Claude LE GUYADER** attaque son employeur Triskalia pour « faute inexcusable ».
Le 5 décembre à 14h, audience au pôle social du TGI à ST BRIEUC.

Nous serons présents au tribunal pour soutenir chacun.

2-Protection des riverains :

Langouet (35) : suite à l'arrêté municipal interdisant les épandages à moins de 150 m

A ce jour, 105 maires de France ont pris un arrêté similaire.

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/carte-decouvrez-si-votre-maire-a-pris-un-arrete-antipesticides-en-2019_3662955.html

Rappel des derniers événements :

- **10 septembre** : A. et B. RICHOMME, C. JOUAULT participent à une conférence de presse à Paris, organisée par M. RIVASI, député vert européenne
- **6 octobre** : participation de C. JOUAULT à une émission télévisée sur FR3 Bretagne, avec D. CUEFF et P. HERVE
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/hd-l-heure-du-debat>
- **14 octobre** : jugement en appel au Tribunal Administratif à Rennes
- **19 octobre** : concert de soutien à Langouet avec Denez PRIGENT et EXCALIBUR qui a rassemblé 1200 personnes. 60 bénévoles mobilisés.
Beau temps, belle organisation et belle motivation, beaucoup de relations nouvelles créées.
- **25 octobre** : annulation par la justice de l'arrêté
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/l-arrete-anti-pesticides-du-maire-de-langouet-annule-par-la-justice-6582228>
D. CUEFF a annoncé attendre de connaître les nouvelles dispositions qui doivent être prises par le gouvernement pour protéger les riverains, pour indiquer s'il fait appel de la décision.

Betton (35) : démarches auprès de la mairie

Le Collectif et le groupe des Coquelicots de Betton ont rencontré à 3 reprises ces derniers mois la première adjointe et le maire de Betton pour faire avancer différentes demandes visant à soutenir une agriculture sans pesticides : [cliquer ici pour lire le courrier envoyé au maire](#)

En résumé :

- Refus de prendre un arrêté comme à Langouet
- Acceptation de créer un groupe de travail riverains – agriculteurs
- Location de 10 ha de terres appartenant à la commune avec un « bail rural à clauses environnementales » (BCRE), c'est-à-dire sans pesticides.

à l'approche des municipales, quelles sont les propositions à faire avancer et comment ?

Nous avons commencé de préparer une liste de questions / propositions aux candidats des prochaines municipales utilisables dans chaque commune :

Objectif :interdiction des pesticides de synthèse à terme
--

prise d'un arrêté 150 mètres comme dans 105 communes en France

nous demandons une sortie rapide des pesticides, ce qui impose d'engager au plus vite la transition agroécologique de l'agriculture française.

Comme ces produits sont toxiques et sources de maladies et de destruction de la biodiversité, il est indispensable, tant qu'ils continuent à être utilisés, de mettre en place des mesures de protection des riverains et des zones naturelles sensibles.
--

Et pour cela d'avoir un dispositif national, contraignant, prévoyant des sanctions, avec interdiction d'épandage à 150 mètres des zones habitées (habitations, écoles, commerces, bureaux, activités, sport, etc.) et des zones naturelles sensibles, obligation de prévenir avant les traitements.
--

<p>Avec également un guichet unique pour signaler les expositions des personnes et les dérives des produits. Enfin, que ce dispositif s'applique effectivement dès le début de la saison agricole 2020. Parce que le projet de décret, s'il s'applique au 1er janvier 2020, prévoit des délais de rédaction, de validation par le préfet... de 6 mois au moins au total ! Donc les traitements auront déjà bien démarré.</p> <p>refus des chartes bidons de la FNSEA</p>
<p>former un groupe de travail riverains - agriculteurs avec le maire comme médiateur pour mettre en œuvre une démarche visant à limiter les impacts des pesticides de synthèse sur la santé des habitants de la commune</p>
<p>Réserves foncières communales : surface, localisation, nombre de locataires, statut actuel... combien de paysans concernés par des baux avec la commune et combien en environnemental ? notre demande : des baux environnementaux excluant l'usage de pesticides</p>
<p>collecte des pesticides des particuliers</p>
<p>cantine 100% bio avec des producteurs ancrés dans le territoire</p>
<p>Droit de regard des communautés de communes sur la destination des terres agricoles, en faire-valoir direct ou indirect veille foncière pour développer ou consolider les terres en agriculture bio favoriser l'installation de jeunes en bio portage foncier (voir brochure "aides-département-agriculteurs") : https://www.ille-et-vilaine.fr/fr/agriculture/aides</p>
<p>protection des paysans bio : appliquer aux paysans bio la même distance de 150 m de protection pour leurs champs à l'égard des pesticides ; ce n'est pas aux bio de se protéger des pesticides, mais aux utilisateurs de pesticides de protéger les bios. Exiger des agriculteurs conventionnels la mise en place de haies pour empêcher les dérives de pesticides vers les champs en agriculture biologique avec une distance d'épandage par rapport aux cultures biologiques de 150 m.</p>
<p>talus et haies existantes : les inscrire dans les PLU et PLUI pour les protéger de la destruction. Toute destruction d'un talus ou d'une haie doit être compensée par une replantation non aidée avec un coefficient de 2 à 3 selon le relief.</p>
<p>Sanctuariser les terres bio ; pas de retour au conventionnel</p>
<p>Préserver la vocation alimentaire des terres : refus des méthaniseurs...</p>
<p>Soutien aux agriculteurs conventionnels qui choisissent de cultiver des céréales sans pesticides à proximité des lieux de vie (écoles, lotissements...)</p>

Pour compléter cette liste, chacun peut faire des propositions en écrivant à Jean Luc HERROUIN :
jean-luc.herrouin@orange.fr - 06 75 29 49 57

Soutien à Catherine FARGEAS :

Riveraine habitant en pleine campagne, à LARCHAMP (53), Catherine et sa fille sont atteintes de plusieurs maladies qui pourraient être liées à leur environnement d'une agriculture intensive.

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/atteinte-de-plusieurs-tumeurs-une-mere-de-famille-de-mayenne-denonce-l-utilisation-de-pesticides-a-huit-metres-de-son-domicile_3641673.html

L'analyse de leurs cheveux a révélé la présence totale de 21 pesticides dans ceux-ci ; l'analyse plus approfondie est en cours. Catherine a déposé plainte contre l'agricultrice et deux entreprises agricoles ; elle doit faire face à l'inertie des institutions en charge de nous protéger et qui se refilent la « patate chaude ». On lui demande de déménager ; de victime, on la transforme en coupable.

Notre Collectif la soutient activement.

14 Octobre 2019 : conférence sur la pollution invisible de l'eau

A BETTON (35), animée par E. DERVIEUX et J. NEVE du groupe Big Data ; organisée par le groupe des Coquelicots de Betton et le Collectif. 85 personnes étaient présentes.

Ils nous ont présenté les tonnages de pesticides vendus par EPCI (intercommunalité) en Ille et Vilaine et les pesticides trouvés dans les analyses faites dans les captages sur l'eau brute.

Resterait à connaître ce qu'il en reste dans l'eau délivrée au robinet.

Une lettre va être envoyée à SPL EAU DU BASSIN RENNAIS pour les interroger à ce sujet.

3- Vie du Collectif

Adhésions :

A ce jour, 260 adhérents, soit 40 de plus que fin 2018.

Nous recevons des lettres émouvantes d'adhérents ou d'inconnus qui font un don au Collectif pour soutenir les démarches des malades (procédures judiciaires, analyses...).

Participation à des foires bio ou salons

La liste est longue : Mûr de Bretagne, Betton, Montauban de Bretagne, Rennes, Muzillac, Guichen, Guenrouet.

Plus d'une quarantaine d'adhérents mobilisés.

[Rencontre à la Confédération paysanne le 23 septembre](#)

René LOUAIL et Henri BUSNEL ont participé à cette rencontre qui se tenait au siège de la Confédération paysanne. Outre la Confédération paysanne et notre Collectif, elle réunissait les organisations suivantes : Amis de la Confédération paysanne, Amis de la Terre, Phytovictimes, Collectif OGM et pesticides 16, Mouvement des coquelicots, Union Syndicale Solidaires. Après des échanges qui ont marqué des différences d'approche sur la question des distances, les participants sont d'accord pour communiquer sur plusieurs points de consensus :

- Dénoncer l'absence de réaction des gouvernements successifs qui n'ont pas réagi et qui aujourd'hui renvoient la balle à des chartes entre acteurs locaux, chartes non contraignantes, qui ne vont pas plus loin que la réglementation actuelle,
- Soutenir les élus des collectivités qui ont réagi face à ce désengagement de l'Etat.
- Demander une véritable politique de sortie des pesticides prise en charge par l'Etat, qui protège la population et qui accompagne les paysan.ne.s à s'en passer. L'Etat peut agir maintenant : réorientation des aides publiques, les mesures commerciales (ALE, CETA), mesures d'accompagnements, interdiction de substances, revoir la mise en marché des pesticides (AMM), meilleure évaluation de la dangerosité des produits et des effets cocktails.

[Quel modèle agricole en Bretagne ?](#)

En luttant pour l'interdiction des pesticides, nous comprenons que ceux-ci ne sont qu'un élément dans un modèle agricole qui détruit l'environnement et la santé.

Que constatons-nous ?

- des projets de fermes-usines (vaches, poulets, porc, canards...), des méthaniseurs, des projets de bassines (réserves collinaires d'eau)..., « fleurissent » un peu partout en Bretagne ; ces dossiers sont bouclés, prêts à démarrer sans que nous les ayons vu venir !
- Nos élus politiques nationaux et régionaux pratiquent le double langage : d'une part, ils se présentent comme les soutiens de l'agriculture biologique et en fait, ils financent abondamment et cautionnent ces projets de l'agriculture industrielle.
- Au conseil régional de Bretagne, le vice-président en charge de l'agriculture, O. ALLAIN, manœuvre pour faire retirer de l'ordre du jour un texte proposé par le président de la Région qui réclamait la mise en œuvre d'une réflexion régionale pour diminuer l'usage des pesticides en particulier près des habitations : [Cliquer ici pour lire le communiqué de presse du collectif](#)
- Nous manifestons à PONTIVY, à LANGOELAN, à NEANT SUR YVEL contre ces projets de fermes-usines et nous constatons qu'ils sont acceptés sans restriction par les commissaires enquêteurs.

Face à tous ces faits, nous avons besoin de comprendre ce qui se passe.

Nous proposons une réunion d'information avec René LOUAIL le **mercredi 19 novembre** à 20h à Betton.

Plus de détails à venir.

Nous proposerons ensuite une réunion plus « technique » sur sol vivant et agroforesterie avec Guy QUEGUINER.

[Août 2020 : université d'été d'ATTAC](#)

Le groupe ATTAC nous propose d'y participer et nous avons donné notre accord.

[Financement participatif / cagnotte :](#)

Rappel : le Collectif ne sollicite aucune subvention afin de garder sa liberté de parole et pour focaliser l'énergie des bénévoles que nous sommes, uniquement sur ses objectifs.

La démarche de reconnaissance en maladie professionnelle conduit souvent les personnes à engager une action en justice, ce qui nécessite un avocat, donc des frais.

Pour beaucoup, c'est une charge financière difficilement supportable.

D'où l'urgence de faire vivre une cagnotte pour accompagner ces démarches.

Jean-Luc va coordonner cette action avec *Christian, Josselyne et Michel*.

5- Evènements à venir :

					ORGANISATEUR
7-nov.-19	14h30	VITRE	35	Ciné-débat "un autre chemin"	CSF (confédération syndicale des familles)
12-nov.-19	14h30	BREAL SOUS MONTFORT	35	Ciné-débat "un autre chemin"	CSF
28-nov.-19	20h	ST JULIEN DE CONCELLES	44	Débat sur les pesticides	Coquelicots
28-nov.-19	14h	RENNES	35	TGI pour C. JOUAULT	
5-dec-19	14h	RENNES	35	faute inexcusable - JC CHEVREL	
5-dec-19	14h	ST BRIEUC	22	faute inexcusable – C. LE GUYADER	

6- Evènements depuis le 4 septembre 2019 :

				ORGANISATEUR
7 et 8 sept 19	MUR DE BRETAGNE	56	Foire bio	
13-sept.-19	PONTCHATEAU	44	Ciné-débat "un autre chemin"	coquelicots
21-sept.-19	MONTAUBAN DE BRETAGNE	35	fête des possibles	fête des possibles
28-sept.-19	RENNES	35	fête des possibles	fête des possibles
28-29/09/2019	MUZILLAC	56	Foire bio	Terre en vie
30-sept.-19	VANNES	56	TGI : soutien à N. POULIQUEN	
12-13/10/19	GUICHEN	35	Salon Ille et bio	
12-13/10/19	GUENROUET	44	Salon bio et Ciné-débat "un autre chemin"	

6-Prochaine réunion :

Mercredi 11 décembre 2019 à 20h00
Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –
35830 BETTON